

## Formation d'habilitation d'examineurs-correcteurs du DELF (Sarrebruck, Allemagne, 12-13-14 octobre 2023)

<b>Lieu de la formation</b>	Institut d'Études Françaises, Villa Europa Kohlweg 7, 66123 Saarbrücken
<b>Organisme responsable</b>	France Education international, Institut Français d'Allemagne
<b>Formatrice</b>	Mme Brette Morgane
<b>But de la formation</b>	La formation a pour but de permettre aux participant.e.s de développer les compétences requises pour devenir examinateurs-correcteurs des épreuves du DELF (niveaux A1 à B2). À l'issue du stage, une attestation d'habilitation valable 5 ans sera délivrée à chaque participant.e, sur la base de modalités d'évaluation détaillée ci-après.
<b>Objectifs / Contenus</b>	En vue de l'habilitation des participant.e.s en qualité d'examineurs-correcteurs, les compétences visées sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• connaître l'organisation du dispositif du DELF et le rôle de l'examineur-correcteur ;</li> <li>• connaître les spécificités des différentes versions du DELF ;</li> <li>• acquérir les connaissances fondamentales sur le CECRL et les descripteurs de compétences ;</li> <li>• définir les notions de niveaux, consignes et tâches ;</li> <li>• acquérir une méthodologie pour l'analyse des descripteurs de niveaux et des grilles d'évaluation ;</li> <li>• s'approprier les principes d'évaluation préconisés par le bureau DELF/DALF : l'évaluation critériée et positive, la gestion des critères « parasites de l'évaluation, etc. ;</li> <li>• connaître les modalités de passation des épreuves de production écrite et orale du DELF.</li> </ul>
<b>Modalités de travail</b>	La formation est conçue selon une approche participative et interactive faisant alterner séances de réflexion théoriques et ateliers pratiques.
<b>Évaluation des stagiaires</b>	L'évaluation des participants en vue de l'habilitation se fera sur la base des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• présence et implication tout au long du stage ;</li> <li>• connaissance des spécificités des niveaux du CECRL ;</li> <li>• capacité à évaluer les épreuves de production orale et de production écrite à l'aide des grilles élaborées par France Education international ;</li> <li>• capacité à établir un consensus en situation de double jury ;</li> <li>• réussite au test individuel final (consistant en l'évaluation de productions écrites et orales).</li> </ul> L'habilitation des examinateurs-correcteurs repose sur une décision de France Education international, en concertation avec l'organisme de gestion centrale en Allemagne, et se base sur le respect et la capacité à évaluer des productions orales et écrites en fonction des outils élaborés par France Education international.
<b>Inscription</b>	Jusqu'au 02 octobre 2023 à : <a href="mailto:delf-saarbruecken@institutfrancais.de">delf-saarbruecken@institutfrancais.de</a> Merci de joindre à votre demande votre CV et d'expliquer brièvement votre intérêt pour la formation.
<b>Conditions de participation</b>	Très bonne maîtrise orale et écrite du français et intérêt pour la démarche de l'évaluation linguistique. Capacités à appliquer le cadre et les outils d'évaluation présentés, ainsi qu'à travailler autant individuellement qu'en équipe. Engagement et disponibilités pour les futures sessions d'examen en Sarre.

## Programme prévisionnel

Jeudi 12 octobre	Vendredi 13 octobre	Samedi 14 octobre
<p><b>9h00 - 12h00</b></p> <p><b>Ouverture du stage</b> : présentation de France Éducation international/CIEP et du dispositif des examens du DELF</p> <p><b>Le Cadre européen commun de référence pour les langues</b> : réactualisation des connaissances relatives au CECRL et aux échelles de niveaux</p>	<p><b>9h00 - 13h00</b></p> <p><b>DEL F A2</b></p> <p>Analyse des descripteurs A2 Identification du contenu des épreuves Analyse des grilles d'évaluation Évaluation de productions</p> <p>Évaluation de productions écrites et orales, comparaison et harmonisation des notations.</p> <p><b>TEST niveau A</b></p> <p>Test individuel d'habilitation</p>	<p><b>9h00 - 13h00</b></p> <p><i>Transition du niveau B1 vers le niveau B2.</i></p> <p><b>DEL F B2</b></p> <p>Analyse des descripteurs B2 Identification du contenu des épreuves Analyse des grilles d'évaluation Évaluation de productions écrites et orales, comparaison et harmonisation des notations</p>
<p><b>13h00 - 17h00</b></p> <p><b>DEL F A1</b></p> <p>Analyse des descripteurs A1 Identification du contenu des épreuves Analyse des grilles d'évaluation Évaluation de productions écrites et orales, comparaison et harmonisation des notations</p> <p>Transition du niveau A1 vers le niveau A2.</p> <p><b>Rôle de l'examinateur</b></p> <p>Le comportement de l'examinateur : établir le guide des bonnes pratiques.</p>	<p><b>14h00 - 18h00</b></p> <p><i>Transition du niveau A2 vers le niveau B1.</i></p> <p><b>DEL F B1</b></p> <p>Analyse des descripteurs B1 Identification du contenu des épreuves Analyse des grilles d'évaluation Évaluation de productions écrites et orales, comparaison et harmonisation des notations</p>	<p><b>14h00 - 16h00</b></p> <p><b>TEST niveau B</b></p> <p>Test individuel d'habilitation</p> <p><b>Bilan</b></p> <p>Foire aux questions et questionnaire anonyme d'évaluation du stage.</p>

**Une pause de 15 min est prévue chaque demi-journée, les horaires /modules sont susceptibles d'être ajustés lors du stage par la formatrice.**